FONDATION MFR MONDE
MAISONS FAMILIALES RURALES

Bravo !

Votre don est un gage pour la Fondation mais surtout vers toutes celles et ceux que nous aidons et soutenons au quotidien, partout dans le monde.
Et, comme il se doit pour cet engagement sociétal, nous sommes fiers de...

1. **Vous remercier pour ce beau geste** qui est un moment de solidarité et de partage mémorable, pour vous comme pour nous.

2. **Vous accompagner pour vous faciliter les démarches** en vous guidant pas à pas pour réaliser votre don et bénéficier des avantages fiscaux.

3. **Vous encourager pour qu'après ce premier pas**, vous ayez envie d'en faire beaucoup plus à nos côtés pour assurer l'avenir de notre Fondation et lui permettre de continuer à mener à bien toutes ses actions.

66 %
Vous êtes un particulier

Le montant de votre don est déductible de l'impôt sur le revenu. Dans la limite de 20% du revenu imposable.

60 %
Vous êtes une entreprise

Le montant de votre don est déductible de l'impôt sur les sociétés. Dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires HT.

75 %
Vous êtes assujetti·e·s à l'IFI

Le montant de votre don est déductible de votre IFI dans la limite de 50 000 €.

Les dons et legs à la Fondation sont exonérés de droits de mutation.

Votre don
peut faire la différence !

N'hésitez plus et rejoignez notre Fondation en remplissant le formulaire disponible au verso de ce document !